

Les résultats de la consultation publique sur le futur de la PAC

DEUX OURTHES • GAUME • HAUTES FAGNES-EIFEL • HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER
HAUTS-PAYS • PAYS DES COLLINES • PLAINES DE L'ESCAUT
BURDINALE MEHAIGNE • VALLÉE DE L'ATTEERT • VIROIN-HERMETON

Avec
le soutien de la

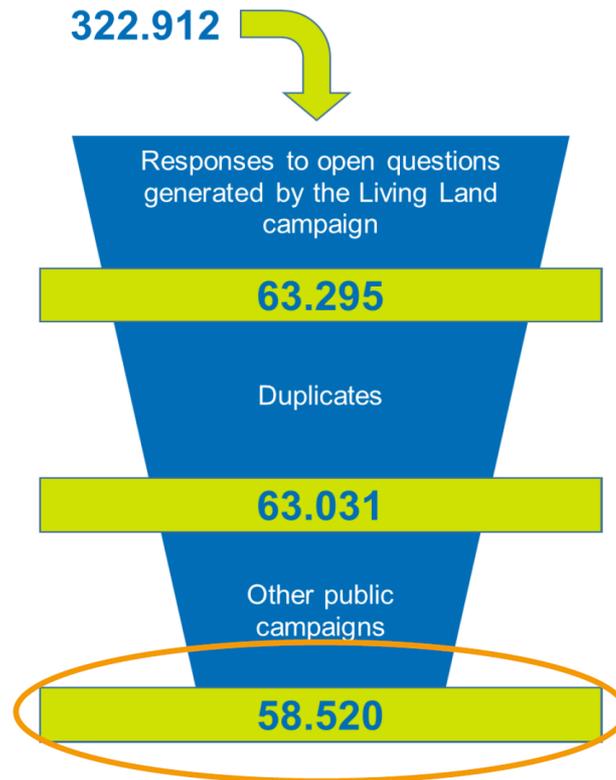


Wallonie

Le cadre de la réforme



Consultation publique - Qui a répondu ?



Equitable

pour les
agriculteurs et les
communautés
rurales

Durable

pour un air et
des eaux pures,
un sol sain et
une flore et
faune vivante

Sain pour une
nourriture saine
et le bien-être de
tous

**Globalement
responsable**
pour le climat et
le développement
durable de la
terre



Le PAC ne favorise pas une agriculture durable et elle bénéficie surtout à un petit nombre de grandes exploitations

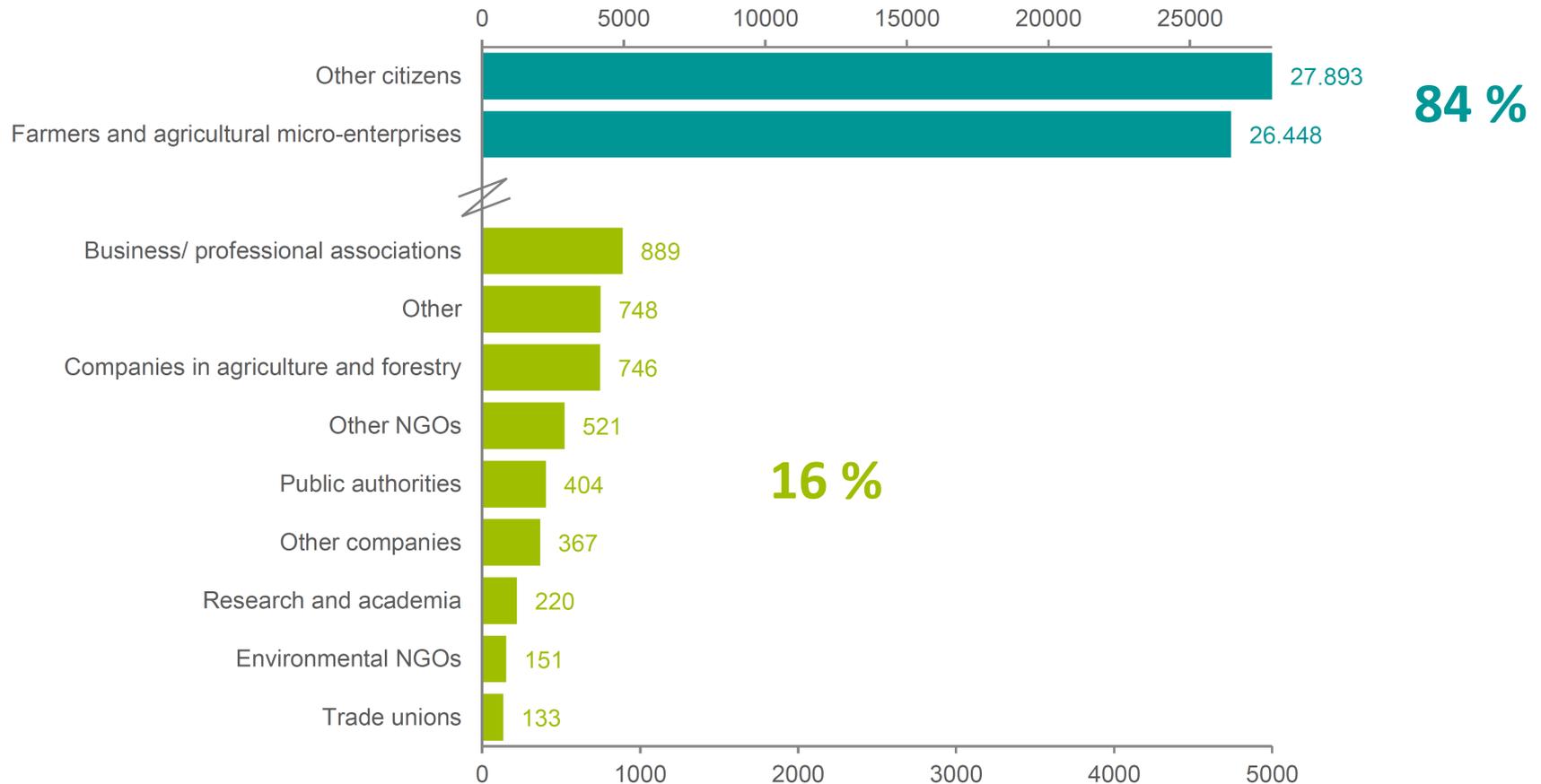
La politique actuelle a échoué dans l'apport d'avantages environnementaux et sociaux concrets

Une PAC moderne doit permettre une transition vers une agriculture durable et protectrice de l'environnement

Les aides du premier pilier doivent être liées à des exigences environnementales ciblées et mesurables



Qui a répondu ?



Qui a répondu ?

32.509 Germany

6.666 France

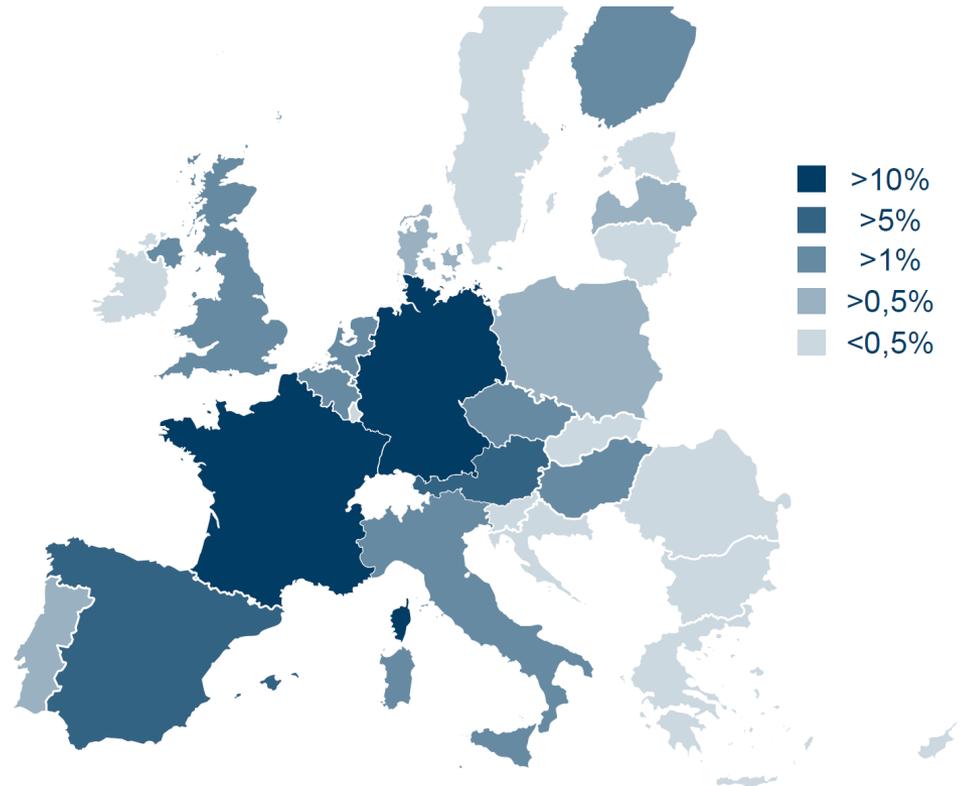
3.962 Austria

...

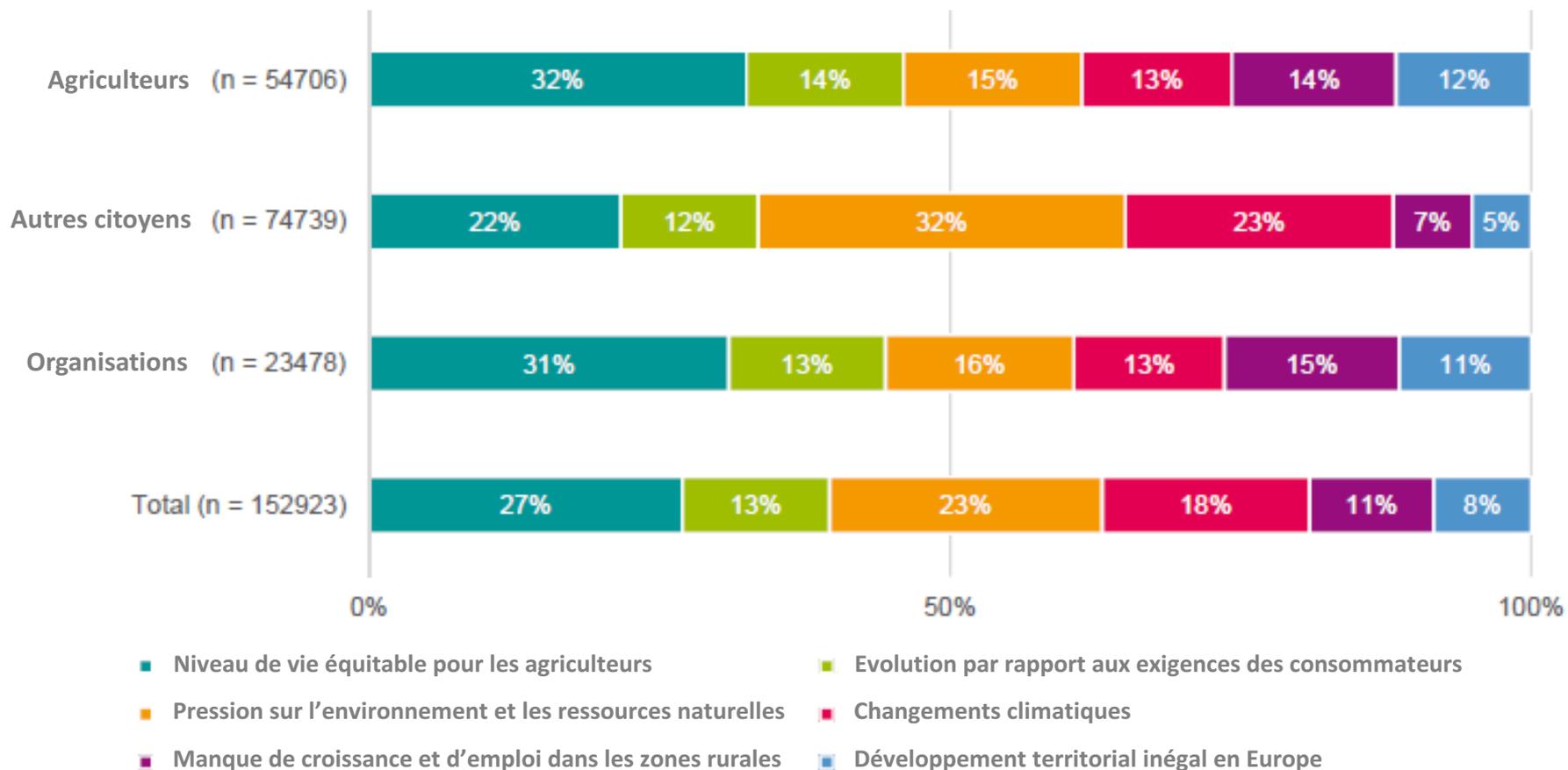
44 Slovenia

11 Cyprus

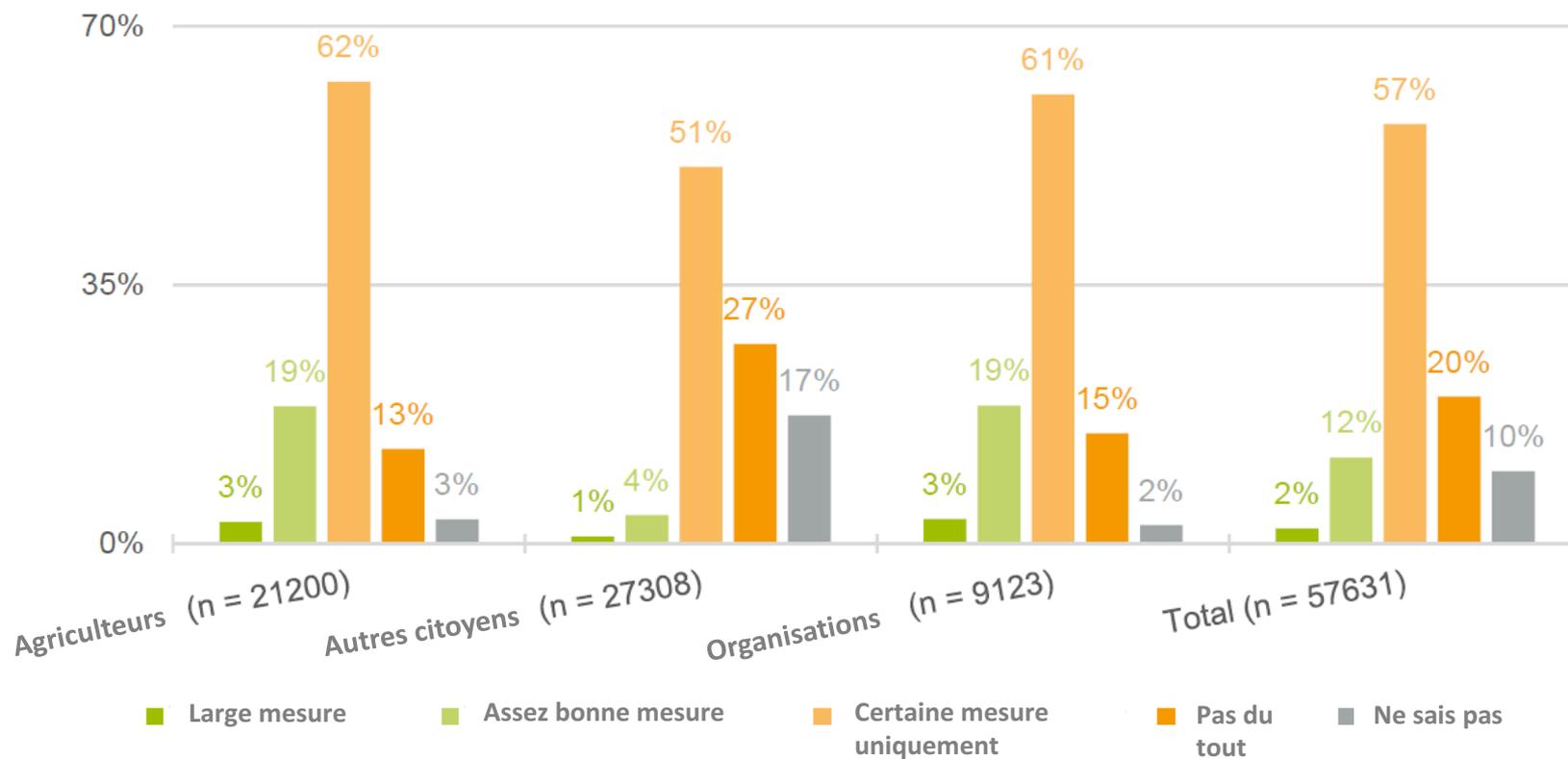
7 Malta



Quelles sont les grands défis de l'agriculture européenne et des zones rurales ?



Dans quelle mesure la PAC actuelle permet-elle de relever ces défis ?



Parmi les critères suivants, lesquels sont les plus pertinents pour l'allocation d'un soutien direct ?



- Produits et/ou secteurs spécifiques
- Outils de gestion des risques
- Compensation de l'activité agricole dans les zones soumises à des contraintes naturelles + HV Nature
- Territoires à potentiel agricole élevé
- Pratiques ayant le plus d'effets bénéfiques sur l'environnement et le climat
- lien avec les normes (travail et sécurité des aliments, par ex.)
- Niveau égal de soutien pour les agriculteurs au sein d'un même territoire
- Petits producteurs
- Plafonnement du soutien pour les gros bénéficiaires
- Jeunes agriculteurs

Dans quels domaines la PAC devrait-elle renforcer sa contribution aux zones rurales ?



- Stimuler l'innovation pour les transferts de connaissance et les formations
- Favoriser les savoirs-faire et les produits locaux
- Soutenir le développement d'infrastructures et de services locaux (par ex., soins de santé, transports, garde d'enfants)
- Favoriser la viabilité économique de l'agriculture dans l'ensemble de l'UE, en évitant la concentration de la production
- Renforcer l'interaction entre les productions locales et les marchés locaux
- Améliorer la qualité de vie et l'inclusion sociale des habitants des zones rurales
- Renforcer la gouvernance et le développement local au moyen d'initiatives partant du terrain (LEADER)
- Favoriser le tourisme et les loisirs ruraux, notamment en mettant en valeur les paysages
- Créer et maintenir des emplois dans les zones rurales, notamment dans le secteur de la production agricole primaire
- Développer la connectivité et les solutions numériques
- Favoriser les liens mutuellement bénéfiques entre les villes et les zones rurales

Etude complète

https://ec.europa.eu/agriculture/consultations/cap-modernising/2017_fr